

# CONCOURS D'ART ORATOIRE MICHEL NANÇOZ

---

20 SEPTEMBRE 2025



# QUI EST MICHEL NANÇOZ ?

---

Me Michel Nançoz fut l'un des plus grands orateurs du Barreau genevois du siècle passé. Née en 1939 sur ses terres valaisannes, cette figure a précocement quitté sa famille d'adoption, le Barreau genevois, qui l'aimait tant, en 1989. Mélomane et artiste dans l'âme, il fut un pianiste d'exception. Il avait entamé, à Genève, ses études de droit, puis les abandonna pour suivre le conservatoire où il acquit une virtuosité en piano. Un jour, cependant, Me Michel Nançoz se rendit aux Assises et entendit Me Dominique Poncet plaider. Cette audience bouleversa son parcours de vie. Il retourna à la faculté de droit, obtint sa licence et fut enrôlé comme stagiaire par Me Dominique Poncet. Ceux qui ont fréquenté le Barreau à l'époque de Me Michel Nançoz se souviennent de sa culture, de ses qualités d'orateur, de sa puissance, de sa force, de son courage et de sa liberté. Il était irrésistible de présence et de talent. Il plaidera, jusqu'à son décès, parmi les plus grands procès du siècle passé. Chacun garde de Me Michel Nançoz un souvenir admiratif et affectueux.

# MEMBRES DU **JURY 2025**

---

Me Yaël Hayat, Présidente

Me Sandrine Giroud, Bâtonnière

Me Marc Bonnant, ancien Bâtonnier

Me Vincent Spira, ancien Bâtonnier

Me François Canonica, ancien Bâtonnier

Me Grégoire Mangeat, ancien Bâtonnier

Me Lionel Halpérin, ancien Bâtonnier

Me Rebecca Stockhammer, Première Secrétaire

Me Jean-Marie Crettaz, ancien Premier Secrétaire

Me Nicolas Gurtner, ancien Premier Secrétaire

Me Karim Raho, Président de la Commission de droit pénal

Me Robert Assaël

Me Jacqueline Laffont-Haïk

Me Simine Sheybani

# LES CANDIDATS & LES SUJETS

---

1.

**HANINE AL MADHOUN (PONCET TURRETTINI)**

Au musée des Uffizi, la nudité est omniprésente. La ligue florentine protestante exige le décrochage de ces œuvres jugées lascives.

Comme conservateur dudit musée, vous vous opposez à la demande.

2.

**OLIYA YUSUPOVA (NOMEA AVOCATS SA)**

Vous êtes consulté par Madame Maude, petite fille de Fernande Grudet, dite Madame Claude.

Se fondant sur la citation de Paul Eluard « Les yeux de la luxure ont des joies secrètes », Madame Maude conteste que le proxénétisme et la prostitution puissent constituer des infractions pénales ou pire, un comportement que la morale réprouverait.

Elle vous mandate : vous devez convaincre les autorités genevoises calvinistes du bien-fondé de sa théorie afin de lui permettre non seulement de réhabiliter sa grand-mère mais également de créer dans notre canton une société dont le but social serait de perpétuer l'activité de Fernande Grudet.

# LES CANDIDATS & LES SUJETS

---

## 3.

**ALEXANDRE HAFID (GRUMBACH SÀRL)**

« Laisse-moi baiser ta bouche ».

C'est en ces termes que la Princesse Salomé implora le prophète Iokanaan.

Elle fut sèchement éconduite.

Blessée de cet affront et éperdument amoureuse, elle ordonna qu'on lui livrât la tête de cet homme.

Son souhait fut exaucé. Elle prit alors enfin la tête de Iokanaan mort dans ses mains et baisa sa bouche.

Horrié de cet acte, Hérode ordonna l'exécution de la Princesse Salomé.

Avocat de la dernière heure, vous intervenez à son soutien.

## 4.

**ILONA CADOUX (NOMOS AVOCATS)**

Héraclès est-il encore un héros ?

# LES CANDIDATS & LES SUJETS

---

## 5.

**MAHAULT DISERO (RVMH AVOCATS)**

Depuis la nuit des temps que l'on se demande pourquoi Orphée s'est retourné pour voir Eurydice alors que les dieux l'avaient interdit, prenant le risque de la perdre à jamais.

Était-ce un état d'irresponsabilité passagère ou au contraire une prise de risque assez réfléchie ?

Vous avez la parole.

**ENTRACTE**  
(20 MINUTES)

## 6.

**SOUBHI BAZERJI (TA ADVISORY SA)**

« L'homme jouit du bonheur qu'il ressent et la femme de celui qu'elle procure. Le plaisir de l'un est de satisfaire des désirs, celui de l'autre est surtout de les faire naître. »

Chatouillée par ces mots de Pierre Choderlos de Laclos, la Commission de l'égalité de l'Ordre des avocats de Genève vous mandate pour les revisiter.

# LES CANDIDATS & LES SUJETS

---

## 7.

### MAÏLIS DE SANDOL-ROY (ANGELOZZI LACHAT AVOCATS)

Au Royaume-Uni, l'« Homicide Prediction Project » vient d'être lancé. Il s'agit d'un programme étatique dont le but est de développer un système algorithmique capable de prédire les lieux et instants où les futurs homicides seront vraisemblablement commis. Cet outil permettra aux forces de l'ordre d'intervenir avant que les crimes ne soient commis et ainsi sauver la vie de nombreuses personnes. La nouvelle du lancement du programme en question s'est répandue à travers le monde.

A Genève quelques avocats pénalistes reconnus ne voient pas d'un bon œil l'arrivée de cet outil prédictif. Leur crainte ? Disparaître. Plus de crime, plus d'avocat !

Réunis, en secret, à la Maison des Avocats, ils décident ainsi d'organiser une riposte : « L'heure est grave. Nous devons mandater un jeune avocat. Un avocat stagiaire, ce serait parfait. Il faut qu'il soit naïf et qu'il paraisse sincère. On lui parlera des droits fondamentaux, de la CEDH, des risques d'erreurs judiciaires... On ne lui dira rien de nos véritables intentions. On lui demandera de plaider notre cause, partout, tout le temps et en particulier à chaque fois qu'un micro lui sera tendu ».

Vous l'avez compris, c'est vous que les pénalistes ont finalement mandaté. Vous avez 10 minutes pour convaincre. Serez-vous fidèle à votre mandat ou choisirez-vous de dénoncer le funeste dessein de vos mandants tourmentés ?

# LES CANDIDATS & LES SUJETS

---

8.

**LUDIVINE JORDAN (LENOIR DELGADO & ASSOCIÉS SA)**

Face à Kant qui considérait « qu'il ne faut jamais mentir, quoiqu'il arrive », vous opposez Benjamin Constant qui retenait que « dire la vérité n'est un devoir qu'envers ceux qui ont droit à la vérité. Or nul homme n'a droit à la vérité qui nuit à autrui. »

Vous plaidez pour un droit au mensonge.

9.

**ELIOTT SHRESTHA (CMS VON ERLACH PARTNERS SA)**

« Nous avons l'art pour ne pas mourir de la vérité » disait Nietzsche.

L'art oratoire ?

Vous avez la parole.

# LES CANDIDATS & LES SUJETS

---

## 10.

**AXEL GUBLER (LENZ & STAEHELIN)**

Genève, 20 septembre 2025.

Un détenu d'un établissement pénitentiaire s'apprête à recevoir une injection létale, à sa demande.

Mandaté par une association d'éthique, vous intervenez.

**ENTRACTE**  
(20 MINUTES)

## 11.

**OCÉANE WAGNER (VALFOR AVOCATS SÀRL)**

La Commission de gestion du pouvoir judiciaire veut installer dans le même bâtiment le Ministère public et le Tribunal des mesures de contrainte.

Certains s'en émeuvent et craignent une collusion.

Vous plaidez que loger un arbitre dans le même bâtiment que l'une des équipes n'est pas infiniment judicieux et qu'il serait plus sage de faire chambre à part.

# LES CANDIDATS & LES SUJETS

---

## 12.

**DANTE O'NEIL (OBERSON ABELS SA)**

Le directeur de Nestlé est licencié séance tenante pour ne pas avoir annoncé la liaison qu'il entretenait intra muros.

Les nouvelles exigences sociétales, au nombre desquelles figure en bonne place l'exigence de transparence, sont ainsi sauvegardées par la multinationale.

Pendant ce temps, les bouteilles de PERRIER semblent infectées de matières fécales, que le monde entier consomme.

Vous êtes consulté par ce directeur, qui soutient être sacrifié sur l'autel de ces nouvelles valeurs, essentiellement destinées à se prêter une vertu, des idéaux et à occulter d'autres turpitudes, ainsi partiellement passées sous silence.

# LES CANDIDATS & LES SUJETS

---

## 13.

ANNE VIANIN (DE PREUX AVOCATS)

Aujourd'hui, c'est un fait, la profession d'avocat croule sous le poids des réglementations.

Contraintes, limites et autres interdits posés par l'actuel droit de l'avocat nuisent gravement aux droits de la défense.

Déterminé à redonner à la profession d'avocat le poids qu'elle mérite, vous faites irruption, en pleine session, dans la salle du Grand conseil de Genève, et tentez de convaincre les parlementaires présents de l'impérieuse nécessité de modifier les termes du serment professionnel d'avocat (art. 27 LPAv) en le rendant compatible avec « la méthode Roy Cohn », dont les fondamentaux sont, pour rappel, « de ne jamais montrer ses faiblesses, de ne jamais s'excuser, de faire front, d'attaquer sans pitié, de ne pas se laisser impressionner par la vérité et de mentir sans scrupule ».

Vous avez 10 minutes avant que les forces de l'ordre n'interviennent et vous contraignent au silence.

## 14.

LAURA LEMBO (KEPPELER AVOCATS)

« Le silence est parfois la plus grande éloquence ». (Platon)

Vous avez le droit de le garder ou de faire par la parole son éloge.

# LES CANDIDATS & LES SUJETS

---

## 15. **PAULINE VENTI (OA LEGAL SA)**

Convaincu de son apport à la langue française, vous défendez la candidature de Franck Ribéry à l'Académie française.

# INFORMATIONS UTILES

---

## LIEU

Salle Dominique Poncet (A3)  
Palais de justice

## HORAIRES

Ouverture des portes au public : 13h00

Début du Concours : 13h30



L'entrée au Palais de justice est soumise  
à un contrôle de sécurité ([lien](#))

## CONTACT



022 310 50 65



[www.odage.ch](http://www.odage.ch)



[secretariat@odage.ch](mailto:secretariat@odage.ch)